

Politique
scientifique fédérale



QUE FERA L'ÉTAT BELGE DE SES INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES ?

Dr Philippe METTENS

Président du Comité de direction

“Cercle royal Gaulois”

8 septembre 2008



Plan de l'intervention

- I. Rappel historique
- II. Présentation des acteurs
- III. Définition des enjeux
- IV. Conclusions

I. Rappel historique

Lois spéciales du 8 août 1980

**“Recherche fondamentale
à l’Etat
et
Recherche appliquée aux entités
fédérées”**



Lois spéciales 1988

~~“Recherche fondamentale & Recherche appliquée”~~

“Chacun est responsable de tous les aspects de la recherche”

- les Communautés, les Universités
- les Régions, la recherche industrielle
- l’Etat “la recherche relative à ses compétences et là où l’intérêt dépasse celui d’une Région ou Communauté (International...)”



Lois spéciales 16 juillet 1993

(visant à achever la structure fédérale de l'Etat... sic)

“Toute la recherche est de compétence des entités fédérées” ! (même intern.)

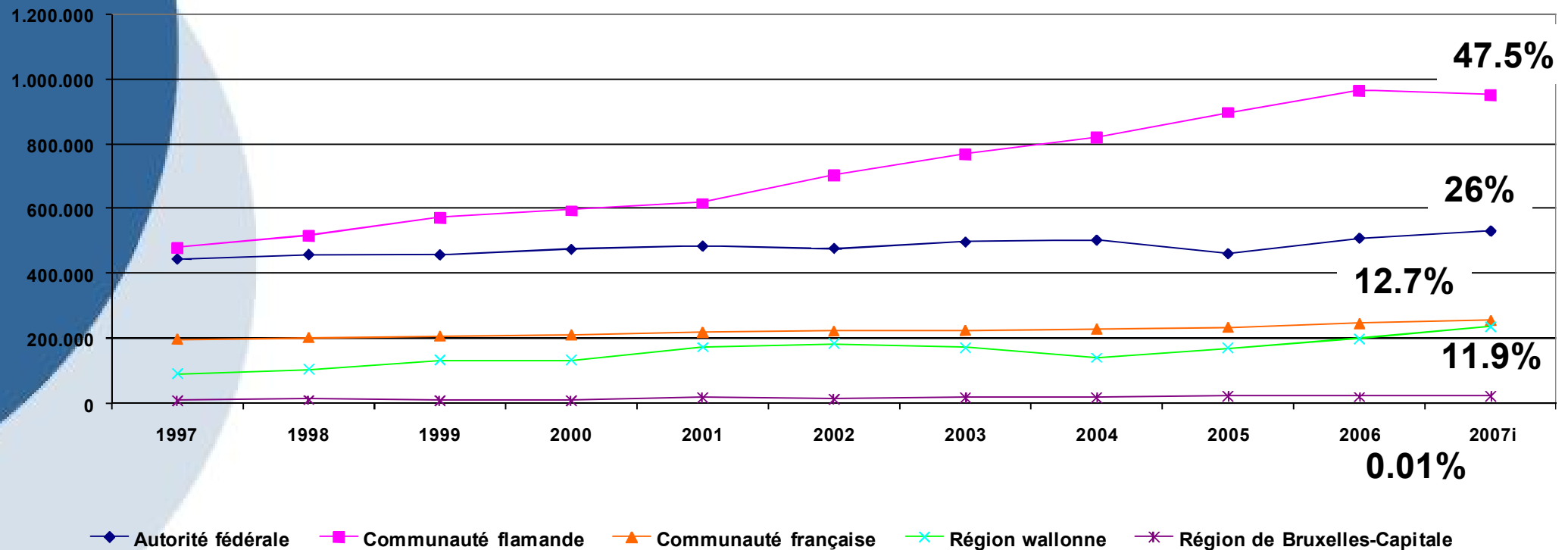
Le fédéral ? Une exception !

Recherche fédérale ?

- En lien avec ses compétences
- Réseau d'échange de données
- recherche spatiale
- les ESF (!! Avis conforme des Régions !!)
- Mise en oeuvre homogène sur le plan national
- Inventaire du potentiel scientifique
- Participation de la Belgique aux organismes internationaux

Répartition des efforts publics de recherche dans le pays ?

Évolution des Crédits budgétaires publics de R&D





Résolutions du Parlement flamand

3 Mars 1999

(16 octobre 1991...)

**« Paquets de compétences
homogènes... »
Recherche à régionaliser !!**



La Réforme Copernic...



Le départ... des « bi-culturels »



Programmes de Partis

élections législatives de juin 2007

Explicite en Flandre...



ProgrammeS des Gouvernements Leterme...

**Explicitement réclamé
(ex. : PAI, co-gestion des ESF)**



II. Présentation des acteurs

Qui sommes-nous ?

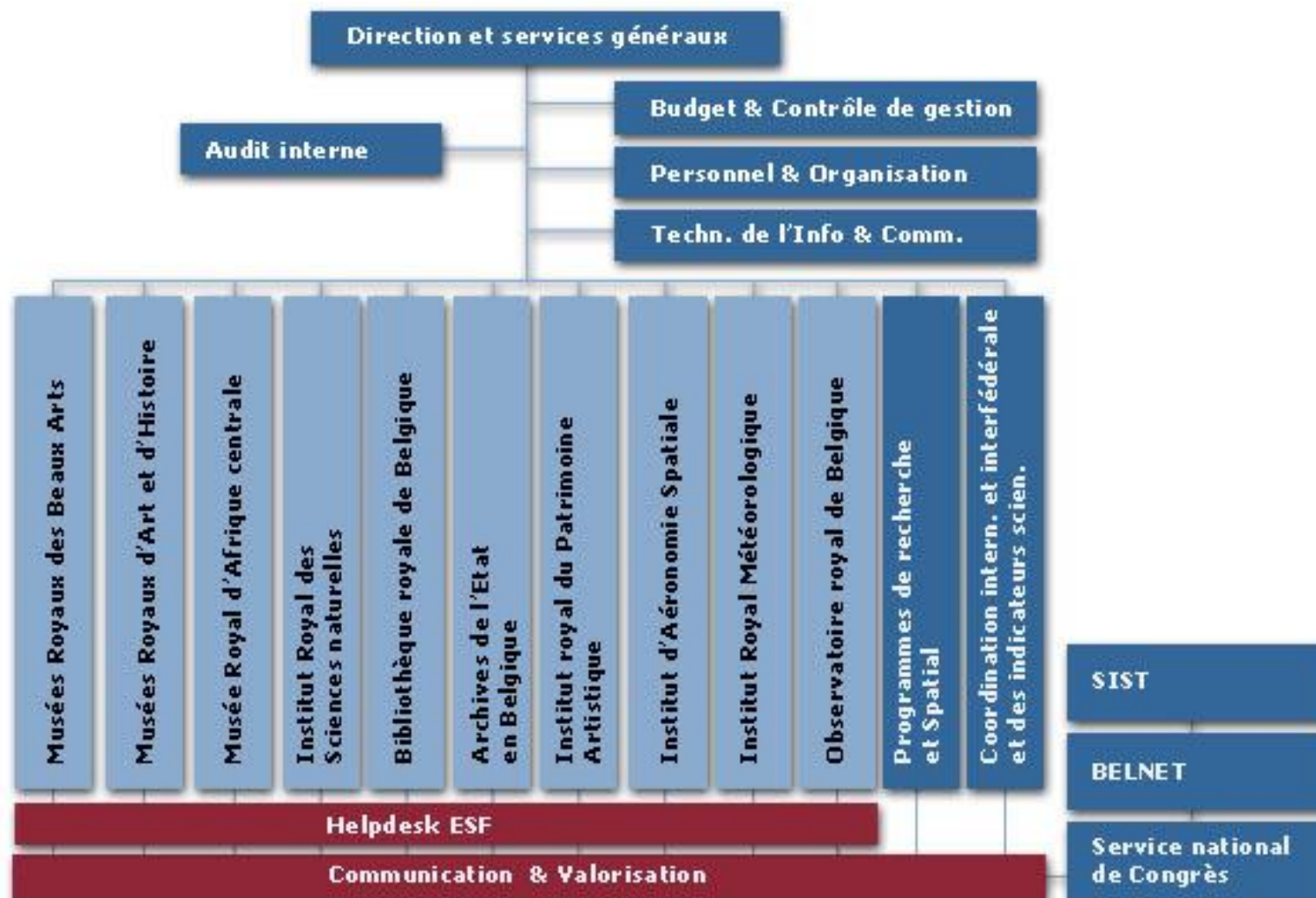
- **Notre identité :**

Près de 3.000 agents (33% universitaires, 55% contractuels)

- **Nos valeurs :**

Une administration horizontale innovatrice dans le soutien à l'autorité politique et au citoyen

Organigramme



Missions et activités

- la préparation, l'exécution et l'évaluation de la **politique scientifique** et de ses prolongements
 - Département « organisateur » de recherche
 - Département « opérateur » de recherche
- en particulier la mise en oeuvre, sur mandat du Gouvernement fédéral, de **moyens scientifiques et techniques** en appui des compétences de l'Autorité fédérale
- la constitution d'une **capacité d'expertise** permanente au service de l'Autorité fédérale dans les domaines scientifiques et techniques
- l'organisation et le soutien à **10 établissements scientifiques fédéraux** dans leur gestion administrative, financière et matérielle et la coordination et la valorisation de leurs activités de recherche et de service public scientifique





Direction Générale

**Programmes de Recherche &
Applications Aéro-Spatiales**



Programmes de recherches

Mission :

la mise en oeuvre de programmes, actions et réseaux de recherche au niveau belge ou dans un cadre international

Le service des programmes de recherche est en charge de la gestion :

- de **programmes thématiques pluriannuels**
- de réseaux de recherche fondamentale dans le programme "**Pôles d'attraction interuniversitaires**" (PAI) dans le cadre d'accords de coopération entre l'autorité fédérale et les Communautés
Ils mobilisent sur 4 ans 145 millions d'€

Autres actions de la Politique Scientifique

Chercheurs “supplémentaires” :

- 15,6 millions d'€ / an
- 10% dans les ESF
- Solde réparti entre le FNRS et le FWO

Bourses de mobilité des chercheurs :

- “Bourses de retour” : 1,5 million d'€
- Bourses d'échanges avec les pays d'Europe centrale et de l'Est et les nouveaux Etats membres de l'UE

Autres actions de la Politique Scientifique

- Programme d'Appui aux priorités stratégiques du Gouvernement fédérale
- Programme de Digitalisation des collections fédérales (Programme DIGITA – 150 millions d'€ - PPP)
- Construction, suivi logistique et financement des projets de recherche de la BASE de recherche en ANTARCTIQUE “BELISA”

Applications spatiales et aéronautiques

Budget annuel : 180 millions d'€

Mission :

- Gestion de la participation belge aux programmes et activités de l'Agence spatiale européenne et d'autres organisations nationales ou internationales compétentes en matière de recherche et de service public scientifique
- Gestion de la participation (publique) belge aux activités de R&D dans le cadre d'organisations internationales dont la Belgique est membre (ESA, EUMETSAT, ...), ou dans le cadre d'accords bilatéraux (p.ex. avec la France pour SPOT).
- Activités éducatives et vulgarisation de la recherche spatiale
- Soutien à l'industrie belge via des avances récupérables dans le cadre des programmes Airbus





Direction Générale

“Coordination Inter-fédérale et Internationale & Information Scientifique”



Coordination internationale, interfédérale et interdépartementale (1)

- Organisation de la concertation interdépartementale au sein de la Commission Interministérielle fédérale de la Politique Scientifique (CIPS)
- Organisation de la concertation avec les Communautés et Régions au sein de la Commission de Coopération Fédérale (CFS) et de la Commission de Coopération Internationale (CIS), notamment pour le suivi du programme cadre de l'Union Européenne et du programme COST
- Au plan international, suivi de OTAN-CDSM, des programmes scientifiques de l'UNESCO et des dossiers des organisations internationales, suivi de la coopération S&T dans le cadre des accords bilatéraux



Production et analyses d'indicateurs de R&D

Mission:

- Développement et analyse d'indicateurs R&D et leur insertion dans les bases de données internationales (Eurostat et OCDE)
- En collaboration avec les Communautés et Régions, collecte d'informations sur la R&D et l'innovation (inventaire permanent du potentiel scientifique belge, crédits budgétaires, CIS)



Les dix “Etablissements Scientifiques fédéraux”





Pôle « Documentation »

Bibliothèque royale de Belgique

La collection de livres la plus impressionnante du pays



Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces

La plus vaste collection de sources historiques du pays





Pôle « Espace »

Institut royal de Météorologie
*Prévision du temps - Événements météorologiques
et climatologiques*



Institut d'Aéronomie spatiale de Belgique

L'action du Soleil sur l'environnement atmosphérique et magnétique de la Terre



Observatoire royal de Belgique

À la recherche des Secrets de la Terre et de l'Univers



Pôle « Art »

Institut royal du Patrimoine artistique

*Conservation et restauration du patrimoine
Collection exceptionnelle de photographies*



Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique

Aperçu prestigieux de la peinture



Musées royaux d'Art et d'Histoire
*Collections d'archéologie nationale, de l'antiquité,
des civilisations non européennes, d'instruments de musique et
d'arts décoratifs européens*



Pôle « Nature »

Institut royal des Sciences naturelles de Belgique

Collections et recherches en sciences naturelles



Musée royal de l'Afrique centrale

Collections de référence et recherches multidisciplinaires





III. Définition des enjeux



La R&D en Belgique ?

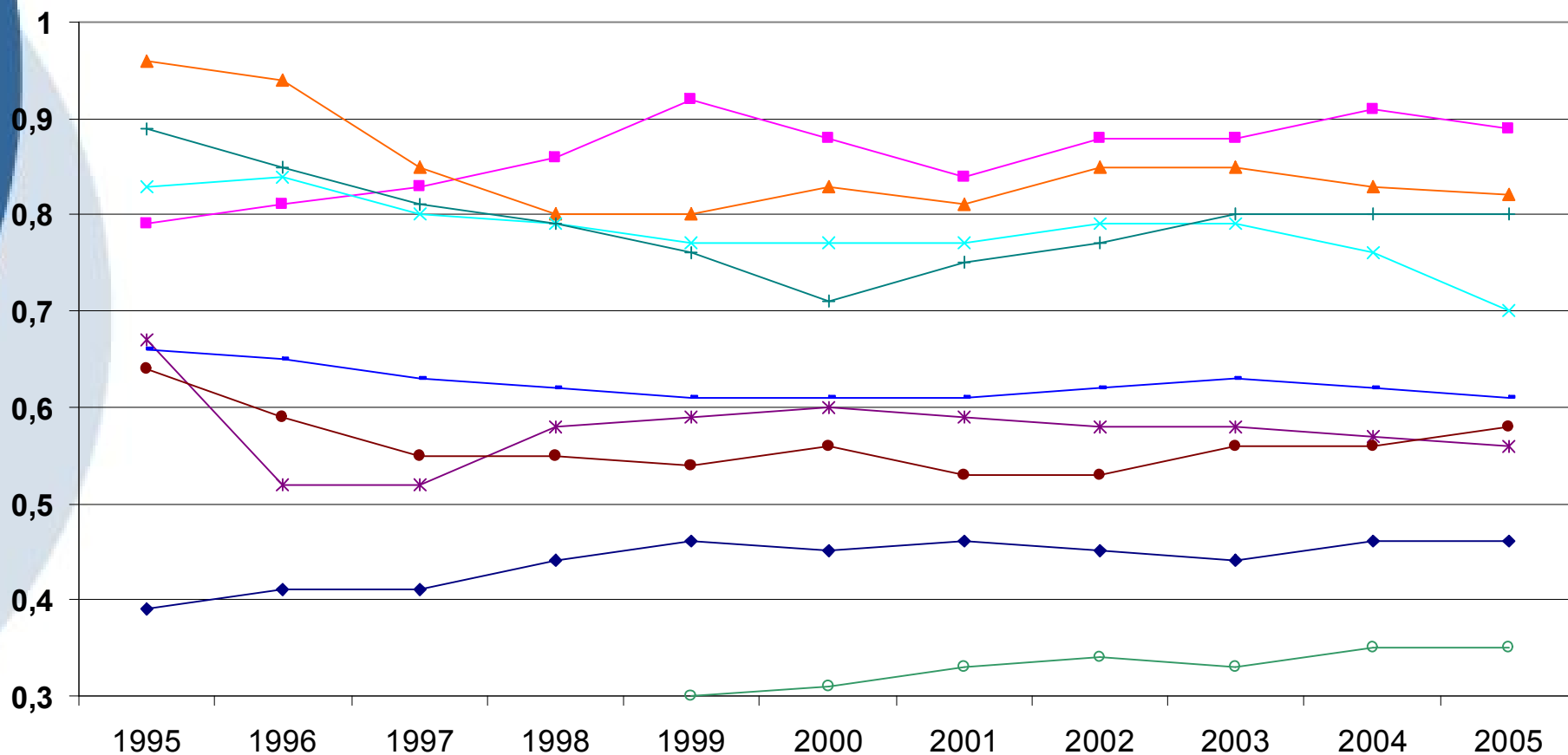
Quelques chiffres et comparaisons internationales...

Répartition des efforts de R&D

- Les efforts de R&D belges se montaient à **5,5 milliards d'euros en 2005**. Le secteur des entreprises belges finance 60% de ce montant, et exécute 68% de la R&D effectuée en Belgique.
- L'intensité de R&D (ratio dépenses de R&D/PIB) de la Belgique est **retombée à 1,85% en 2006, contre 2,1% en 2001**. La moyenne européenne (des 27) se situe à 1,76% en 2006. **Quid des objectifs de Barcelone ??**
- L'intensité **publique** de R&D équivaut à **0,46% du PIB** en 2005, inchangée depuis 1999, contre **0,61% au niveau de l'UE-27**.

Effort public de financement de la R&D

Comparaison internationale de l'évolution de l'intensité publique de R&D (R&D financée par les autorités publiques en % du PIB)



◆ Belgique ■ Finlande ▲ France × Allemagne * Japon ● Royaume-Uni + USA — UE-27 ○ Chine



Peer-Review du policy mix belge en matière de STI

Cadre :

Dialogue entre experts étrangers (Allemagne, Danemark, Espagne et Suisse) et des représentants belges de la sphère STI (privée et publique)

Conclusion :

“There is agreement (among experts) on the need for more
policy orchestration
and the use of a
‘systemic’ view over the Regions and Communities
(grasp opportunities – ‘win-win’).”

Specifically the following actions could and should be considered:
Develop a **common vision** (actor centred) how a federalized /
decentralized policy mix should work within a small country and
what **common goals should be pursued**

“High Level Group 3%”

... « une des faiblesses majeures du système d'innovation belge est son morcellement, son atomisation... »

Quelles menaces sur les ESF ?

- La Régionalisation (cf St-Polycarpe et Meise - janvier 2001... Tervuren ?
- La co-gestion
- La scission ?
- La mort par abandon ?

Quelles opportunités dans les ESF ?

**Des Centres d'excellence
spécifiques et uniques en Belgique :**

- Le Soleil
- Le climat
- La biodiversité
- L'information numérisée
- L'œuvre de Magritte
- L'Art pré-colombien (!)...

Quelles opportunités dans les ESF ?

Un patrimoine insécable

Un patrimoine construit par tous les belges

Un patrimoine héritier de notre histoire

Un patrimoine d'intérêt mondial

Un patrimoine vivant

“L’espace belge de la recherche” La solution ?

Afin de réaliser des effets d’échelle

Afin d’atteindre la masse critique

Afin d’insérer nos chercheurs dans les réseaux européens

Le Fédéral pourrait jouer, à l’égard des Entités fédérées et dans le respect strict des compétences de celles-ci,
le rôle que joue la Commission européenne
à l’égard des Etats membres de l’Union



Les “instruments” existent:

Nos “Grands Programmes” de recherche sont comparables aux “Programmes-Cadres européens” de recherche & développements.

Nos Etablissements scientifiques sont comparables aux Grandes Institutions européennes de recherche, aux “infrastructures” (CERN, etc...)

Nos Commissions diverses peuvent jouer le rôle d’organes de concertation comme le Conseil des Ministres européens de la recherche...



Quelques chiffres

Fréquentation des musées fédéraux et assimilés en 2007:
1.300.000 visiteurs (4 musées)

Patrimoine mobilier des Etablissements scientifiques fédéraux:
6,2 milliards €

Contrats de recherche : **+/- 600**

Publications PAI: **3 000 par an**

Budget: **+/- 600 000 000 Euros par an**
(= +/- 30% des crédits publics de recherche)

Personnel: **près de 3.000 agents**

Quelques fiertés:

Notre revue de vulgarisation scientifique, le **Science Connection** est distribué gratuitement à 30 000 exemplaires

Véronique Dehant (ORB) a obtenu en 2006 le **prix Descartes**

François de Callataÿ (BRB) a obtenu en 2007 **le Prix Franqui**

En 2009 les MRBAB ouvriront **le Musée Magritte**

En octobre 2008, la Politique scientifique fédérale ouvrira, avec le concours de l'IPF, une Base de recherche en **Antarctique**

Le nouveau Musée de Tervuren, dédié à l'Afrique contemporaine

En juin 2009, notre **Astronaute Frank Dewinne** volera une seconde fois dans l'Espace pour un séjour de 6 mois dans l'ISS

III. Conclusions ?



Faire preuve d'excellence !

Faire triompher la raison...



Merci de votre bonne attention...